ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 21272

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la question de la pauvreté des enfants. Un rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a dénombré environ un million d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté en France. Il a, de plus, permis de constater que, si avant l'âge de quatre ans, la proportion d'enfants pauvres est de 5 à 6 % celle-ci s'élève à plus de 10 % au-delà de treize ans. Le rapport précité explique ce fait par la structure des prestations sociales, qui visent principalement à réduire la pauvreté des enfants en bas âge. Il est directement de la responsabilité de l'Etat de remédier à cette inégalité sociale. Aussi elle souhaiterait connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : Mme Claude Darciaux
Circonscription : Côte-d'Or (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21272
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5053